

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2016 - 2017

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 19/09/2016

Présidence de : Mme LAVANCHE Kathy

Quorum : 13

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 3

ORDRE DU JOUR

Préambule : Approbation du PV de la séance du 27/06/2016.

1- Questions pédagogiques :

1. Le point sur la rentrée 2016.
2. Bilan pédagogique 2015 - 2016.
3. Bilan CDI 2015-2016
4. Programme d'actions 2016 - 2017.
5. Calendrier annuel.

2- Fonctionnement général :

6. Fermeture de l'établissement pendant les petites vacances scolaires.
7. Déplacement dans le cadre de l'Association Sportive.
8. Bilan moral et financier du Foyer Socio-Educatif (année scolaire 2015 – 2016).
9. Répartition des indemnités de missions particulières (IMP).

3- Questions financières :

10. Tarifs commensaux, tarifs concernant les diverses dégradations.
11. Conventions/Contrats/Services.
12. DBM.
13. Voyages.
14. Diverses conventions.

4- Questions diverses

- 5 Annexes (nombre – titre) : - Point sur la rentrée 2016 – Bilan pédagogique 2015-2016 – Bilan CDI 2015-2016 – Programme d'actions 2016-2017 – calendrier prévisionnel 2016-2017

PRESENCE AU CONSEIL
Séance du 03 octobre 2016

Séance du Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme LAVANCHE Kathy	X						
	Proviseur ou principal adjoint								
	Gestionnaire	M. RODIER David	X						
	C.P.E.	Mme BILLEROT Lucile	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. MAZIN Jean-Claude Mme VACHON Séverine		X	X	Mme BILLAUD	X		
	Groupement communes								
	Commune siège	Mme JANCHE Marylène	X						
	Commune siège								
PERSONNALITE QUALIFIEE		M. VILLENEUVE Mathieu M. LEMAIRE Jérôme	X	X					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. BREGEAS Arnaud	X						
		Mme EQUILBEY Clémence	X						
		Mme FILLON Caroline	X						
		M. JOULIN Olivier	X						
		Mme GUIONNET Christelle	X						
		M. BERNAUDEAU Mickaël		X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BEAUMONT Michelle	X						
		M. GLOTIN LUC	X						
	PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'Elèves	Mme PELLETIER Florence	X					
Mme MOGER Karine					X				
Mme BERETTI Nathalie			X						
Mme BENONI Murielle				X					
Mme DE CONINCK Christine			X						
Mme AYRAULT Mireille			X						

Elèves	Mlle BLANCHARD Léa			X					
	Mlle STOL Indy	X							

RUBRIQUE I - Préambule

Le quorum étant atteint, Mme LAVANCHE, Principale, en qualité de présidente du Conseil d'Administration, ouvre la séance à 17h36 et fait lecture de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Mme EQUILBEY, représentante du personnel d'enseignement, accepte d'assurer le secrétariat de séance.

1. Approbation du PV de la séance du 27/06/2016 :

Le Procès-verbal de la séance du 27 juin 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Arrivée à 17h45 de Monsieur MAZIN qui s'excuse ne pouvoir assister à la réunion mais qui présente Mme BRILLAUD, sa suppléante (18 présents).

1. Point sur la rentrée 2016 :

Madame Lavanche rappelle que trois professeurs étaient absents à la rentrée (professeur de Lettres, professeur de Technologie et professeur de Sciences Physiques). Les parents mécontents ont envoyé un courrier au DASEN, à Mme Batho, députée, et à Mme la Ministre. Trois jours après, tous ces professeurs ont été remplacés. A ce jour, tous les professeurs sont présents pour toutes les disciplines.

Elle rappelle ensuite, par un diaporama, quelques éléments importants concernant :

Les effectifs :

Elle présente les effectifs de la rentrée 2016-2017 :

3 classes de 6^{ème} : 17 élèves en 6A, 18 élèves en 6B et 16 élèves en 6C
3 classes de 5^{ème} : 24 élèves en 5A, 22 élèves en 5B et 24 élèves en 5C
2 classes de 4^{ème} : 26 élèves en 4A et 23 élèves en 4B
3 classes de 3^{ème} : 21 élèves en 3A, 20 élèves en 3B et 20 élèves en 3C

Soit un effectif de 231 élèves.

Le nombre par classe en 6^{ème} est confortable malgré des changements en début d'année scolaire. La première semaine a été très marquée par des requêtes de familles pour des changements de classe. Nous avons eu une arrivée en classe de 3^{ème}. Des groupes d'AP ont été constitués par dédoublement de classes (choix établissement).

2. Bilan pédagogique 2015-2016 :

Le taux de réussite au Diplôme National du Brevet pour l'année 2015-2016 est de 82.5% toutes séries confondues. Il est un peu en dessous du chiffre de l'an passé mais les élèves ont obtenu un grand nombre de mentions.

La moyenne du contrôle continu est satisfaisante : 13.54/20, ce qui se rapproche encore un peu plus de la moyenne obtenue aux épreuves écrites ; c'est un progrès, fruit d'un travail d'équipe depuis plusieurs années.

En revanche, 66.67% seulement des élèves ont obtenu une note égale ou supérieure à 10/20, reflet de la difficulté de notre public dans la maîtrise de la langue française.

Mme Lavanche précise les orientations choisies par les élèves de 3^{ème} :

- 65% en 2^{nde} générale et technologique
- 30% en 2^{nde} professionnelle
- 1 élève en CAP
- 1 redoublement consécutif à une rupture de scolarité à cause d'un problème de santé.

Mme Lavanche présente les actions réalisées sur l'année écoulée par domaine et axe du projet :

- En sciences
- Lettres et Arts
- CESC
- Orientation

3. Bilan CDI 2015-2016 :

Mme Lavanche fait lecture du bilan CDI que Mme Boulanger a établi.

→ 423 emprunteurs de livres en 6^{ème} (surtout de bandes dessinées), 24 en 5^{ème}, 49 en 4^{ème} et 7 en 3^{ème}.

→ Des romans ont été aussi empruntés grâce à la visite de romanciers dans le cadre du projet *Voyage au Cœur du livre*.

→ Réalisation de panneaux affiches par les collégiens

→ Initiation des classes de 6^{ème} à la recherche documentaire.

→ Temps de lecture orale

→ Travail sur la presse avec la Concorde et écriture d'articles

→ Atelier Nature (sortie Ile de Ré)

→ *Voyage au cœur du livre*

→ En HDA, rédaction du livret pédagogique des élèves et participation aux oraux

→ Accueil des CM2

4. Programme d'actions 2016-2017 :

Mme Lavanche présente le programme d'actions pour l'année 2016-2017 :

● AXE 1 : Améliorer les résultats des élèves en renforçant la maîtrise de la langue :

→ Théâtre

→ Voyage au cœur du livre

→ Collège au Cinéma

● AXE 2 : Inscrire la politique de l'établissement dans le maillage du territoire tout en veillant à désenclaver le collège par une politique culturelle et d'orientation ambitieuses :

→ Flamenco

→ Qu'est-ce qui rend le Mont-Saint-Michel exceptionnel ?

→ Chorales

→ Shakespeare satiriste

→ Stage en entreprise

→ Forum des métiers

→ Femmes et sciences

● AXE 3 : Former à des comportements responsables en veillant au bien-être des élèves et à leur construction personnelle :

→ Semaine du goût

→ Atelier nature

→ Projet ECORCE

→ Eco-délégués

→ Atelier « abeilles »

→ Egalité filles-garçons

→ Le Pré Vert

→ Education affective et sexuelle

→ Relation à l'autre

→ Les dangers d'Internet

→ Harcèlement et cyber-harcèlement

→ Sécurité routière

→ Don d'organes

→ Tabac

→ Drogue

→ Alcool

→ Savoir-Nager

Les membres du CA, à l'unanimité des membres présents approuvent le programme d'actions 2016-2017.

4.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

4.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 1

5. Calendrier annuel :

Mme Lavanche présente le calendrier annuel pour l'année 2016-2017, sachant qu'il évoluera dans le temps :

Une commission de sécurité aura lieu le 05 octobre 2016

La remise des diplômes du DNB aura lieu le 14 octobre 2016

Les conseils de classe du 1^{er} trimestre débuteront début décembre.

Les rencontres individuelles auront lieu le 15 novembre pour les élèves de 5^{ème}, le 17 novembre pour les élèves de 4^{ème}, le 12 décembre pour les élèves de 6^{ème} et le 15 décembre pour les élèves de 3^{ème}.

Les conseils de classe du 2^{ème} trimestre débuteront vers le 20 mars 2017.

Les épreuves du premier brevet blanc auront lieu les 09 et 10 février 2017.

Le forum des métiers est fixé à l'après-midi du vendredi 10 février 2017.

Le stage en entreprise se déroulera du 13 au 17 février 2017 avant les vacances d'hiver.

La soirée Portes Ouvertes est fixée au 17 mars 2017.

Le spectacle flamenco aura lieu le 12 mai 2017.

Le séjour au Mont Saint Michel aura lieu du 12 au 14 avril 2017.

Les épreuves du deuxième brevet blanc sont prévues les 02 et 03 mai 2017.

Le séjour en Grande Bretagne devrait avoir lieu la semaine du 15 au 19 mai 2017.

Les membres du CA, à l'unanimité des membres présents donnent leur accord sur l'organisation du calendrier annuel 2016-2017.

5.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

5.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 2

RUBRIQUE II - Fonctionnement général

6. Fermeture de l'établissement pendant les petites vacances scolaires :

Le CA, à l'unanimité des membres présents, autorise la fermeture au public de l'établissement pendant les petites vacances scolaires.

6.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

6.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 3

7. Déplacement dans le cadre de l'association sportive :

Le CA, à l'unanimité des membres présents, autorise les déplacements des élèves dans le cadre de l'UNSS le mercredi après-midi, sur d'autres installations que celles de la commune de Lezay.

7.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

7.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 9

8. Bilan moral et financier du foyer socio-éducatif :

M. Brégeas, trésorier du FSE, donne lecture du bilan moral de Mme Létouart qui est la présidente du FSE.

Il expose ensuite le bilan financier du foyer pour l'année scolaire 2015-2016. Il y a eu beaucoup d'adhérents au sein du foyer. Le foyer a organisé diverses manifestations (ventes photos, vente de chocolats, marché de Noël...). Les recettes s'élèvent à 15 622.82 €. Les dépenses s'élèvent à 15 056.48 € (participation aux différents projets de l'établissement : voyages...). Un bénéfice de 566.34 € est donc dégagé.

9. Répartition des indemnités de missions particulières (IMP) :

Mme Lavanche présente la répartition des IMP :

1.1. Une IMP RUPN à 2500 euros (gestion du site, logiciels pédagogiques, Pronote ...) qui sera partagée entre 2 professeurs. $\frac{1}{4}$ M. Joulin et $\frac{3}{4}$ M. Brégeas.

* Une IMP (625 euros) pour décrochage scolaire : Mme Billerot

* IMP « coordination de cycle » 2500 euros divisée en parts égales entre : Mme Gentet, M. Andrade, Mme Equibey et Mme Laugier.

* IMP « coordination disciplinaire » : 1250 euros pour Madame Létouart et Madame Rouleau (625 euros chacune).

* IMP « culture » (625 euros) pour Madame Boulanger, professeur documentaliste.

Mme la Principale demande aux membres du conseil d'administration l'approbation de cette répartition.

9.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

9.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 10

10. Tarifs commensaux, tarifs concernant les diverses dégradations :

Tarifs de restauration :

En préambule, M. le gestionnaire informe le CA des modalités concernant les prélèvements automatiques pour cette année scolaire, le montant des échéances ainsi que des dates des opérations.

Ensuite, il présente les tarifs 2017 de restauration qui restent inchangés dans l'attente des décisions prises par le conseil départemental :

TARIFS 2017

Pour info :

Tarif DP :	
Tarif agents CG 79 ATTEE :	2,85 €
Tarif autres agents CD79 :	4,20 €
Elève à titre exceptionnel :	4,20 €
Montant de la remise d'ordre :	2,85 €

Pour vote du CA :

Tarifs indice jusqu'à 326 :	2,90 €
indice de 327 à 465	3,80 €
indice > à 465	4,50 €
Hôte de passage :	6,40 €

Découpage des trimestres :	janvier-mars avril-juillet septembre-décembre
----------------------------	---

Les tarifs proposés ainsi que le découpage en trimestre sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Tarifs de dégradations et photocopies :

Sur proposition du chef d'établissement, les tarifs suivants sont reconduits :

Tarifs photocopies	
A4	0,10 €
A3	0,20 €
Dégradations	
Manuels scolaires	
de 1 à 2 ans	100% de la valeur
de 2 à 5 ans	80% de la valeur
plus de 5 ans	50% de la valeur
Carnet de correspondance	2,85 €
Assiette	2,00 €
Assiette dessert	1,50 €
Ramequin	1,00 €
Verre	0,50 €
Bol	2,50 €
Ravier	2,50 €
Divers	prix de remplacement

Adoptés par le CA à l'unanimité des membres présents.

9.3. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

9.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 6

11. Conventions/Contrats/Services :

Le CA est informé des Conventions/Contrats/Services en cours et valables pour 2017 qui sont soumis à son approbation.

CONTRATS	
Location et entretien des photocopieurs multifonctions Vidange et nettoyage des bacs à graisse Dératisation	SORAM AVSP ECOLAB
CONVENTIONS	
Assistance informatique Droits de reproduction par reprographie	DAMA Lycée Vieljeux La Rochelle CFC Lycée Haut Val de Sèvres - St Maixent l'Ecole
Agence Comptable Mutualisation paie contrats aidés Rencontres chorales Voyage au cœur du livre	Lycée M. Genevoix - Bressuire APEM SUD 79 Collège St Exupéry - Brioux/Boutonne Lycée Jean-François Call - Chef-Boutonne
location mini-bus	
DIFFERENTS SERVICES	
Contrôles bactériologiques des cuisines Electricité Gaz	LASAT SEOLIS SEOLIS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MELLOIS
Chauffage Téléphone et Internet Assurance Eau	SBS MAIF SYNDICAT D'EAU DE LEZAY

Accord du CA à l'unanimité des membres présents.

9.5. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

9.6. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 5

12. DBM :

Le gestionnaire présente pour information du CA la DBM N° 5 relative au fonds de régulation du CD 79 concernant le trimestre janvier-mars et précise qu'il est dans l'attente des documents pour le trimestre avril-juillet, ce qui entraîne des difficultés pour suivre le crédit nourriture. Cette DBM intègre également l'opération comptable suite à l'acceptation du don de la Fondation de France de 1000€ au profit de la serre. La DBM N°6 pour information concerne les opérations comptables de l'immobilisation de la serre et son intégration au patrimoine bâti du collège.

9. La DBM N°7 concerne le virement entre les services AP et ALO de la somme de 600 € suite à la forte augmentation des impressions et photocopies. De plus, la mise aux normes des extincteurs et des batteries d'alarme incendie, qui sont à la charge du collège, nécessite un prélèvement de 1500 € sur le fonds de roulement. De même, dans l'attente du règlement du litige entre le collège et la communauté de communes au sujet de la dernière facturation de chauffage, il est préférable d'effectuer également un prélèvement sur le fonds de roulement de 2000 € afin de pouvoir honorer cette facture. Le gestionnaire précise qu'en cas de non utilisation de cette somme, elle retournera dans le fonds de roulement en fin d'exercice comptable. Il précise également que la situation financière du collège permet ces prélèvements.

9.7. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

9.8. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 13

13. Voyages :

Le gestionnaire présente pour information le bilan du voyage en Espagne qui s'élève à 17113,99 € en recettes et en dépenses.

Il présente ensuite le séjour au Mont Saint Michel qui aura lieu du 12 au 14 avril 2017.
La participation demandée aux familles sera d'un maximum de 150.00 euros.

Les membres du CA, à l'unanimité des membres présents donnent leur accord sur cette participation des familles.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

1.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 8

Remarque de M. Lemaire : deux minibus appartiennent à l'EHPAD et il peut les prêter au collège à titre gracieux.

14. Diverses conventions :

Convention avec l'Espace Mendès France pour l'exposition « Physique de femmes » :

Les membres du CA, à l'unanimité des membres présents, donnent leur accord d'autorisation de signature de la convention de mise à disposition de l'exposition « physique de femmes » dans le cadre de l'opération « femmes et sciences ». Ce document vise à préciser les modalités de mise à disposition par l'Espace Mendès-France de Poitiers.

1.3. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

1.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 7

Convention pour le télépaiement :

Dans le cadre de la dématérialisation des opérations financières, il est proposé d'adhérer au service de paiement en ligne des recettes publiques TIPI. Les membres du CA, à l'unanimité des membres présents, donnent l'autorisation de signer cette convention à Mme la principale.

Un avis va être pris auprès des familles sur l'opportunité de mettre en place ce service.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

1.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 12

Signature électronique :

La gestion des contrats aidés nécessite l'achat d'un certificat électronique pour l'application SYLAE. Les membres du CA, à l'unanimité des membres présents, donnent l'autorisation de signer à Mme la principale l'acquisition d'un certificat électronique.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

1.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 4

Convention de recyclage pour les cartouches d'imprimante au bénéfice de l'association Enfance et Partage :

Le recyclage des cartouches d'imprimantes n'étant pas mis en place, il est proposé de mettre en place un kit de recyclage gratuit pour le collège. Les membres du CA, à l'unanimité des membres présents, donnent l'autorisation de signer cette convention.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

1.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 11

RUBRIQUE IV - Questions diverses

Les parents interrogent le collège :

- Les règles à respecter sont-elles les mêmes pour tous les surveillants ?
Quelles sont les sanctions si ces règles ne sont pas respectées ? Ont-elles été expliquées aux élèves ?

→ Mme Billerot rappelle que les règles établies sont évidemment les mêmes quel que soit le surveillant, chacun selon sa personnalité, son degré de tolérance et son expérience. Les sanctions sont bien évidemment expliquées aux élèves ; elles sont mentionnées dans le règlement intérieur, lu et expliqué au moment de la rentrée, et elles sont régulièrement rappelées.

- Le problème du travail en groupe a été évoqué l'an passé au Conseil d'Administration. Quels sont les fruits de cette réflexion ?

→ Mme Billerot explique qu'une affiche a été placée en salle des professeurs afin que les professeurs y inscrivent la période et la nature des travaux en groupe demandés dans leur discipline afin d'en informer la Vie Scolaire. De son côté, la Vie Scolaire dispose d'un surveillant supplémentaire cette année, ce qui lui permet de diviser les élèves présents en étude en deux salles, dont l'une est réservée au travail en groupe.

- Pendant les heures d'étude, quand les élèves ont terminé leur travail, que leur est-il proposé ou permis de faire ?

→ Les élèves peuvent se rendre au CDI ou bien rester en étude pour lire un livre. En effet, un fonds de livres choisis au CDI par les élèves sera mis à disposition en salle d'étude et régulièrement renouvelé.

→ Les élèves peuvent également dessiner ou écrire (textes, poèmes...) sur les thèmes abordés dans le cadre du Parcours Citoyen.

- Une information sur la prévention des addictions est-elle mise en place au collège ?

→ Le programme d'actions 2016-17, lu précédemment au cours du Conseil d'Administration, propose un large éventail d'actions d'information et de prévention des addictions, avec des actions supplémentaires cette année.

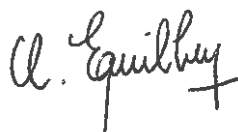
- Une remarque des parents aborde la question des absences des enseignants pour formation dans le cadre de la réforme. Qu'en sera-t-il cette année ?

→ Mme Lavanche rappelle que, comme l'an passé, les enseignants poursuivront le cycle de formations. En effet, une demi-journée de solidarité est prévue pour la formation à l'évaluation et la formation numérique sera prodiguée à chacun selon ses choix individuels retenus dans le cadre du Plan Académique de Formation. Ce dispositif, différent de celui de l'an passé, sera certainement moins lourd pour la Vie Scolaire car les absences seront plus disséminées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

La Secrétaire de Séance,

C.EQUILBEY



La Présidente,

K. LAVANCHE

